Questions orales

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, encore une fois la sanction la plus sévère dans ces cas est sûrement celle qui résulte de la publicité auprès du public, laquelle indique les entreprises concernées. Pour ce qui est de poursuites spécifiques dans les cas dont nous sommes saisis à l'heure actuelle, il est fort douteux, par exemple, que nous puissions réussir dans une poursuite dès la première infraction, pour la bonne raison qu'il est très difficile d'établir si la contamination des échantillons saisis résulte d'une action de l'entreprise concernée, ou si elle est survenue à une étape antérieure.

[Traduction]

BŒUF HACHÉ—DEMANDE DE DIVULGATION DU NOM DES DÉTAILLANTS TROUVÉS EN POSSESSION DE VIANDE CONTAMINÉE

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Selon le ministre, la publicité est le meilleur moyen d'arrêter les incidents de ce genre. Nommerait-il alors les compagnies en cause?

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

LE REMPLACEMENT DE L'APPAREIL ARGUS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Le ministre peut-il dire si des études en vue du remplacement des principales pièces d'armement, comme l'avion *Argus*, par exemple, sont terminées.

[Traduction]

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): En effet, monsieur l'Orateur. Des études sont en cours. Nous en sommes à l'étape de la définition du contrat. Nous avons choisi deux fabricants: les sociétés Boeing et Lockheed, mais nous ne comptons pas prendre de décision définitive avant plusieurs mois.

[Français]

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre dit qu'une décision finale n'est pas encore prise, mais peut-il faire le lien entre cela et la publicité que Lockheed fait présentement dans certains journaux au sujet de l'avion Orion pour le faire accepter par le public canadien, semble-t-il, puisque c'est un genre d'avion qui n'est destiné ni aux touristes ni aux amateurs de sports? Peut-il dire également si cette compagnie fait des pressions pour faire accepter l'avion Orion par le ministère?

[Traduction]

M. Richardson: En effet, Monsieur l'Orateur. On nous a présenté des instances concernant l'Orion, qui est un avion britannique, mais il y a déjà quelque temps qu'il n'est plus en lice.

[M. Rodriguez.]

OUESTIONS OUVRIÈRES

LA COMMISSION NORRIS—LES DIRECTIVES MINISTÉRIELLES QUANT À L'ACCÈS AUX ARCHIVES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Caractéristique de l'obstruction et des difficultés que nous rencontrons quand nous cherchons à obtenir du gouvernement des renseignements tout à fait légitimes sur ses relations avec le ministre au sujet du syndicat international des marins, . . .

Des voix: Règlement!

M. Lawrence: Il y a une semaine, j'ai demandé au ministre de nous faire part des directives données aux Archives nationales, relativement aux exigences du sousministre du Travail au sujet des gens qui voulaient avoir accès aux documents et transcriptions de la Commission Norris. A la lumière des déclarations publiques du commissaire, puis-je demander au ministre quelles sont ces directives, qui les a données et pourquoi elles sont maintenues aujourd'hui?

• (1500)

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, sans vouloir en aucune façon passer outre à l'insinuation ou au sous-entendu contenu dans la question du député ni en discuter, je réponds qu'il n'y a pas d'obstruction. Personne ne tente de dissimuler quoi que ce soit. Nous avons dit à la Chambre, à maintes reprises, que nous attendions des renseignements de la province intéressée pour pouvoir faire une évaluation, et cela depuis plusieurs semaines. A l'heure actuelle, nous ne savons pas grandchose, comme je l'ai déjà dit à la Chambre.

Pour ce qui est de la question précise du député, je signale que nous ne saurions divulguer les renseignements obtenus par les commissions, dès lors que la loi l'interdit. Il s'y trouverait sûrement de la documentation qui compliquerait les relations du gouvernement du Canada avec un autre gouvernement. La communication de cette documentation pourrait être considérée par n'importe quel gouvernement comme un abus de confiance de la part du gouvernement canadien; d'autre part cela pourrait porter atteinte à la vie privée des particuliers. Je suis persuadé que le député partage cet avis.

En ce qui concerne l'attitude de l'archiviste fédéral, les fonctionnaires supérieurs de mon ministère s'entretiendront avec lui et examineront ces documents pour savoir s'ils vont à l'encontre de la loi, en ce qui a trait à la communication de renseignements. Une fois cette tâche terminée, je me ferai un plaisir de donner au député de plus amples renseignements sur la situation.

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je suis sûr que le ministre de la Défense ne voudrait pas induire la Chambre en erreur, fût-ce même par inadvertance. A-t-il vraiment dit que l'Orion était un avion britannique et qu'il n'en était plus question?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je remercie le député de Victoria de signaler la chose à la Chambre. Je ne saisissais pas clairement l'interprétation dans mon écouteur et j'ai cru que le député parlait du Nimrod, avion britannique qui avait été écarté. Je suis heureux de pouvoir faire cette rectification.